

ENJEUX OUEST- AFRICAINS



CRISE RIZICOLE DE 2008 : CHOC ET NOUVEAUX ENJEUX

- 1** L'Afrique de l'Ouest, un importateur majeur
- 2** Malgré des potentialités rizicoles
- 3** Des contraintes systémiques à la sécurité alimentaire
- 4** Le choc brutal de 2008
- 5** Les réponses des gouvernements
- 6** Ce qui a changé depuis 2008
- 7** Perspectives

L'Afrique de l'Ouest importe 5,2 millions de tonnes de riz contre 1,7 au début des années 1990 et ne couvre que 60 % de ses besoins malgré des potentiels de production considérables. Si ses rendements sont globalement inférieurs à ceux des grands pays producteurs et exportateurs mondiaux, la région soutient la comparaison en termes de coûts de production. Ce sont les coûts de transformation et de commercialisation et la faible productivité qui entravent la compétitivité des productions locales.

Lorsqu'en 2008, les prix mondiaux s'envolent suite aux restrictions d'exportations des principaux fournisseurs du marché mondial, l'impact varie selon les pays en fonction du degré de dépendance et d'exposition au marché mondial : entre janvier et avril 2008, les prix sont multipliés par trois au niveau mondial, par deux au Sénégal, par 1,5 au Bénin et au Mali. Dopé par ses exportations d'hydrocarbures, le Nigeria achète plus de riz que jamais tandis que le Sénégal diminue ses importations de 16 %. La baisse du pouvoir d'achat des consommateurs empêche les commerçants de profiter de la situation (diminution des marges et même ventes à perte) alors que des producteurs locaux disposant de stocks réalisent des bénéfices inespérés. Une nette augmentation de l'insécurité alimentaire sévère en milieu urbain est observée.

Les gouvernements baissent ou suppriment les taxes sur les importations, viennent en aide aux consommateurs vulnérables et mènent des politiques volontaristes pour accroître la production et développer les filières industrielles ou semi-industrielles. Mais la croissance de la production (qui demeure inférieure à celle de la consommation) s'opère par extension des surfaces ; logique qui se heurte déjà au manque de terres aménagées.

La région restera durablement tributaire d'un marché international structurellement haussier et de plus en plus volatile. Les ménages urbains les plus vulnérables seront les plus exposés. L'augmentation des revenus de ces ménages, la promotion des aliments locaux et la régulation des prix sont les options politiques à privilégier.

Ce texte est extrait de l'étude « Crise rizicole, évolution des marchés et sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest », réalisée entre mai et décembre 2010. Financée par le Fonds fiduciaire français auprès du Programme alimentaire mondial (PAM), l'étude est le fruit d'une collaboration entre le CILSS, le CIRAD, la FAO, FEWS NET, le PAM et les systèmes nationaux d'information des marchés, l'étude s'appuie sur des statistiques régionales et d'analyses de terrain dans six pays (Bénin, Ghana, Liberia, Nigeria, Mali et Sénégal).
En savoir plus : www.inter-reseaux.org/ressources-thematiques/article/etude-crise-rizicole-evolution-des

Note publiée par le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

Les opinions et les interprétations exprimées dans cette note ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou du Secrétariat du CSAO.



avec l'appui
financier de :



1 L'AFRIQUE DE L'OUEST, UN IMPORTATEUR MAJEUR

Pôle majeur d'importation de riz au niveau mondial (20 % des quantités commercialisées), l'Afrique de l'Ouest ne couvre que 60 % de ses besoins tout en disposant d'importantes potentialités rizicoles, notamment dans les bassins nigériens, guinéens et maliens. L'Afrique subsaharienne est fortement dépendante des importations pour subvenir à ses besoins. Cette dépendance s'est amplifiée durant les années 1990 où les importations ont été multipliées par trois, avec toutefois une tendance à la stabilisation au cours des cinq dernières années. C'est en Afrique de l'Ouest que la dépendance s'est le plus aggravée : les importations de riz représentent

actuellement environ 5,2 millions de tonnes contre 1,7 million au début des années 1990 (voir graphique). Cette tendance est assez générale dans tous les pays de la région, même si le poids de certains pays – Nigeria, Sénégal, Côte d'Ivoire – est déterminant. La région reste par conséquent dépendante à hauteur de 40 % des importations internationales de riz, provenant en majorité de Thaïlande et, de plus en plus, du Vietnam. Les principaux pôles d'importation en Afrique de l'Ouest sont le Bénin/Nigeria, le Sénégal et la Côte d'Ivoire.

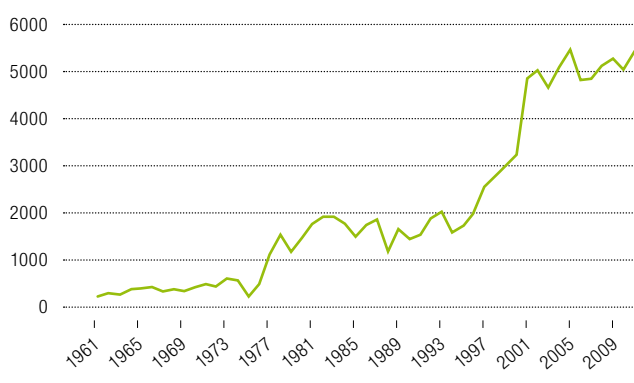
La région reste dépendante à hauteur de 40 % des importations internationales de riz. Les principaux pôles d'importation sont le Bénin/Nigeria, le Sénégal et la Côte d'Ivoire.

RIZ DE SECONDE QUALITÉ

Globalement, on constate que l'Afrique de l'Ouest tend à importer de plus en plus de riz de seconde qualité. Alors que l'importation de brisures de riz était quasi inexistante dans les années 1970, elles représentent actuellement plus de 40 % des volumes importés. Cette évolution traduit la forte sensibilité du consommateur ouest-africain par rapport au prix. Le marché du riz importé est segmenté. Le consommateur nigérien, qui jouit d'un pouvoir d'achat conséquent, privilégie les riz longs grains parfumés, souvent d'origine thaïlandaise. Les riz de second choix sont les plus consommés dans des pays tels que la Guinée, le Liberia et le Sénégal, conséquence du plus faible pouvoir d'achat des consommateurs.

Importations de riz

Importations en milliers de tonnes



Source : United States Department of Agriculture (USDA), 2010

2 MALGRÉ DES POTENTIALITÉS RIZICOLES

Le riz couvre en Afrique de l'Ouest une superficie supérieure à 5,5 millions d'hectares dont près de 2,4 millions sont au **Nigeria**, autour de trois grands bassins de production (voir carte) localisés dans l'axe Nord-Sud, dans les États de Kano, d'Abuja et d'Enugu. La **Guinée** est le deuxième plus grand bassin rizicole en termes de surfaces avec près de 1 million d'hectares. Les bassins sierra-léonais (0,5 m d'hectares), ivoirien (0,38 m d'hectares) et libérien (0,2 m d'hectares) se trouvent dans le prolongement du bassin guinéen. Au **Mali**, où le riz est cultivé sur plus de

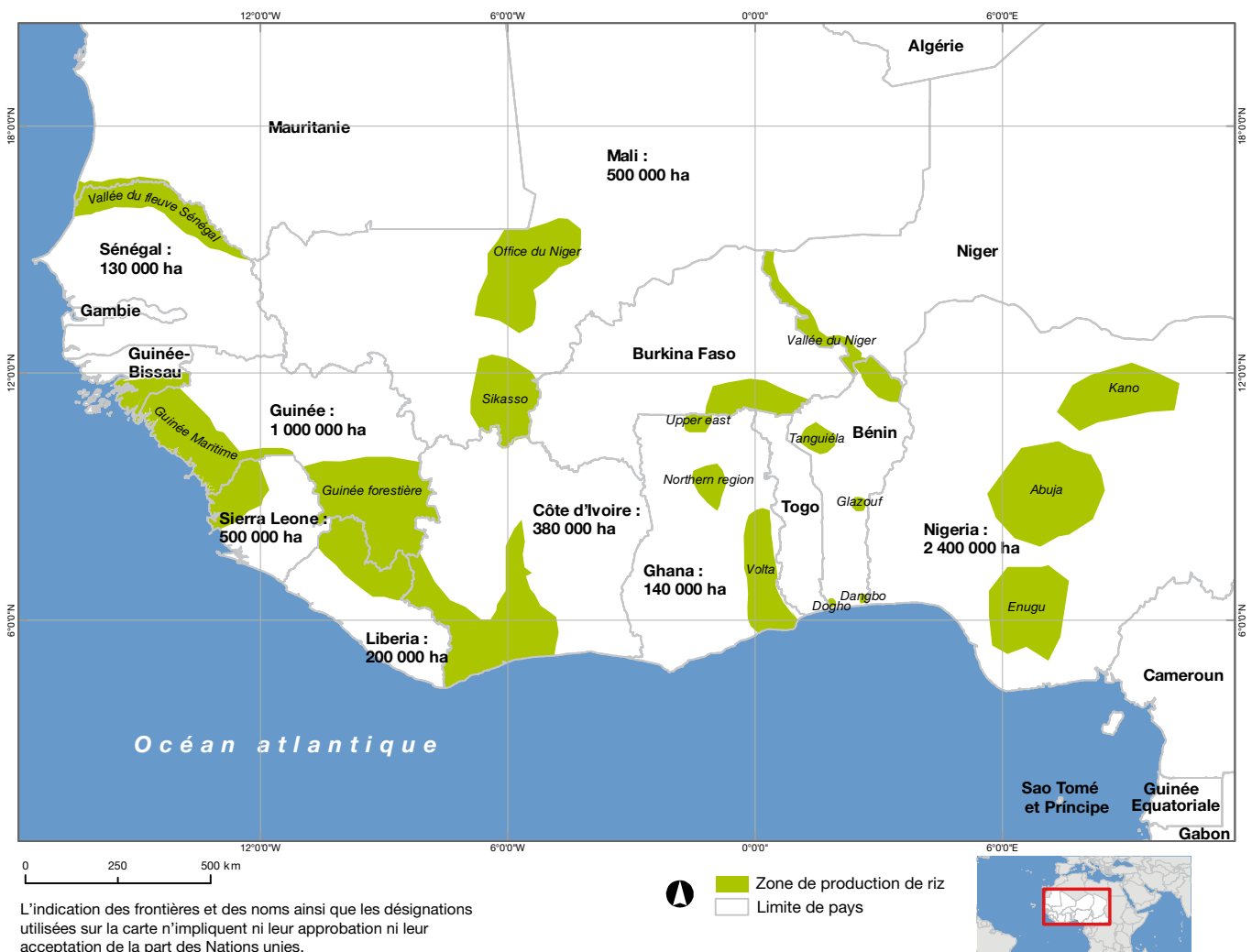
0,5 m d'hectares, on distingue deux grandes régions rizicoles, au nord de Ségou dans la zone de l'Office du Niger et au Sud dans la région de Sikasso.

Des bassins de production moins importants existent au Ghana, où l'on compte 140 000 ha avec trois grandes régions rizicoles au Nord (Upper East), Centre et Sud-Est dans la zone du Volta. Au Sénégal, la production rizicole se concentre principalement dans la région de la vallée du fleuve Sénégal au Nord du pays et compte environ 130 000 ha de rizières en irrigué et en pluvial. Enfin le Bénin,

avec 60 000 ha compte trois principales zones de production, au Nord dans la région de Malanville, à l'Ouest dans les régions de Tanguéta, de Materi et de Djougou et au Sud dans les régions de Savalou, de Glazoué et de Cové.

Les systèmes de culture sont d'une grande diversité. Le riz de bas fonds prédomine dans les zones côtières le long du Golfe de Guinée et le riz pluvial dans les zones de plateaux. Le riz irrigué occupe deux grandes zones : dans la vallée du Fleuve Sénégal et à l'Office du Niger au Mali au nord de la région de Ségou.

Principaux bassins de production de riz



L'indication des frontières et des noms ainsi que les désignations utilisées sur la carte n'impliquent ni leur approbation ni leur acceptation de la part des Nations unies.

3 DES CONTRAINTES SYSTÉMIQUES À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les rendements sont également très variables. On trouve les productivités les plus élevées dans les zones irriguées au Mali et au Sénégal, les rendements intermédiaires hauts dans les zones rizicoles aménagées du Ghana et du Nigeria. Enfin, le Bénin et le Liberia ont les rendements les plus bas du fait de la prédominance du riz pluvial de montagne et de bas fonds faiblement aménagés. Si les rendements se situent nettement en deçà des 5 à 7 tonnes par hectare enregistrés aux États-Unis, en Argentine, au Pérou, en Colombie ou encore au Vietnam, les rendements moyens du riz au Sénégal et au Mali, évalués à 3 tonnes par hectare, soutiennent la comparaison avec la Thaïlande.

alimentaire globale des ménages les plus démunis est particulièrement importante. La sécurité alimentaire de ces ménages dépend par conséquent de l'accès au riz, et notamment au riz importé.

Le riz tient également une place importante dans la consommation alimentaire au Mali, en Mauritanie, en Gambie et en Côte d'Ivoire, où chaque habitant consomme de 30 à 60 kg de riz par année. Il est moins présent dans le régime alimentaire des autres pays sahéliens et de certains pays côtiers tels que le Bénin, le Ghana, le Nigeria et le Togo où la consommation de céréales sèches (maïs, sorgho) est bien plus importante.

Le riz étant très majoritairement acheté au comptant, son prix est un enjeu majeur en termes de sécurité alimen-

HABITUDES ALIMENTAIRES

La diversification des habitudes alimentaires s'impose en milieu urbain :

La vulnérabilité alimentaire affecte aussi les populations urbaines. Selon les Nations unies, la population de l'Afrique de l'Ouest devrait passer de 315 millions d'habitants en 2007 à 480 millions en 2030. Le taux d'urbanisation progressera également. Si rien n'est fait, ces tendances, conjuguées au caractère déficitaire de la production de riz, laissent prévoir que les populations urbaines précaires vivront dans une situation de dépendance chronique au marché mondial. En particulier dans les pays à forte consommation de riz, on peut redouter le risque que constitueraient de futures hausses des prix sur la sécurité alimentaire des ménages urbains. Ce n'est qu'en développant des alternatives – principalement le maïs et les dérivés du manioc – et en renforçant leurs revenus que les populations urbaines vulnérables pourront résister aux conséquences de l'instabilité des marchés.

La production d'une tonne de paddy coûte 220 dollars US au Nigeria et au Ghana, 210 dollars US au Sénégal, 180 dollars US au Mali et 140 dollars US au Bénin.

Ces prix sont proches des niveaux constatés au Vietnam (130 dollars US/tonne), en Thaïlande (190 dollars US/tonne) ou encore aux États-Unis (225 dollars US/tonne), tous trois importants exportateurs de riz.

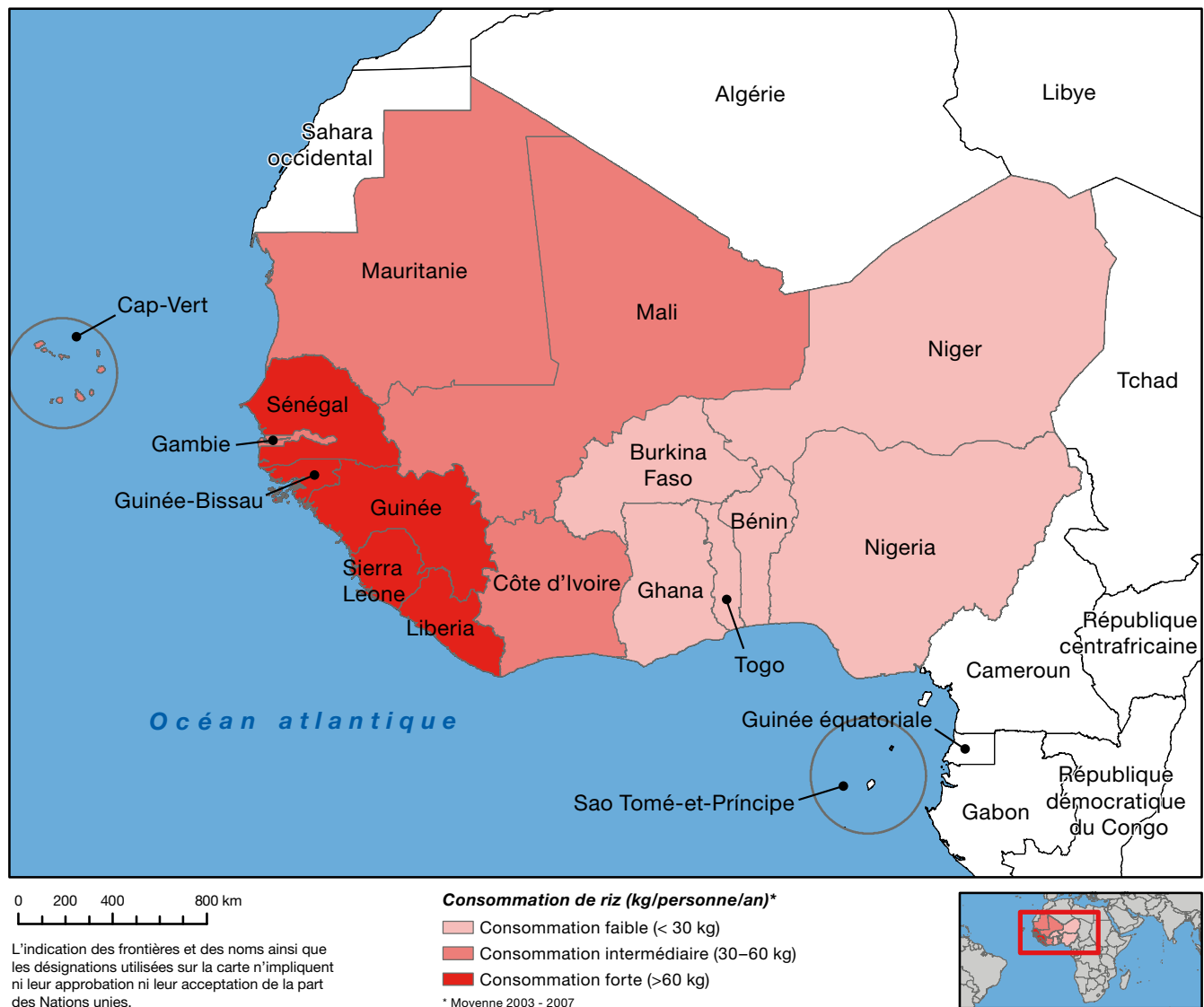
Cependant, la faible productivité et les importants coûts de transformation et de commercialisation entravent la compétitivité des productions de riz local sur le marché régional. Si des améliorations étaient apportées au niveau des rendements, le prix bord champ d'une tonne de paddy – déjà favorable dans de nombreux pays de la région par rapport à ceux de grands pays exportateurs – pourrait être réduit davantage.

Dans les pays côtiers (voir carte), la consommation de riz approche des niveaux sud-asiatiques; plus de 60 kg par habitant et par an en Guinée, Guinée-Bissau, au Liberia, au Sénégal et en Sierra Leone; Dans ces pays, importateurs nets de riz, la part de cette denrée dans la consommation

La faible productivité et les importants coûts de transformation et de commercialisation entravent la compétitivité des productions de riz local sur le marché régional.

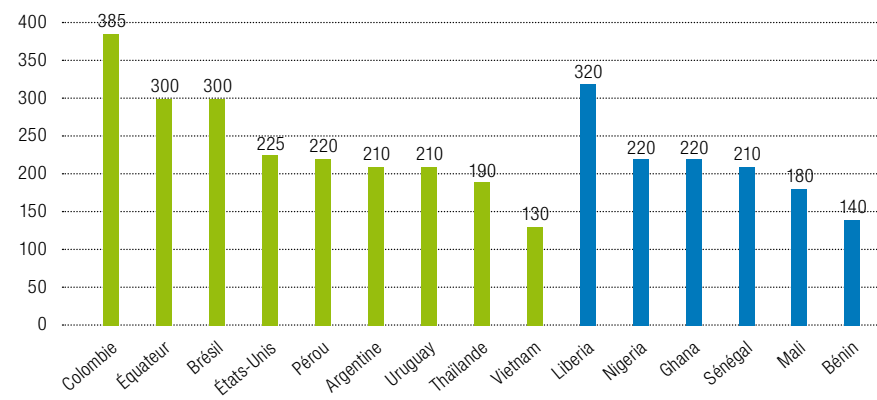
taire familiale. Compte tenu de sa place prépondérante dans la consommation alimentaire des ménages les plus vulnérables, un choc sur le prix du riz peut avoir des effets néfastes sur le bien-être des consommateurs en Guinée, en Guinée-Bissau, au Liberia, au Sénégal et en Sierra Leone. Des travaux réalisés par la Banque mondiale au Liberia (2007) illustrent le lien étroit entre le prix du riz et le bien-être de la population libérienne. En 2008, la Banque mondiale avait estimé qu'une augmentation de 30 % du prix du riz au détail ferait passer le taux de pauvreté de la population de 64 % à 70 %.

Consommation de riz par personne



Coûts de production en 2009

en dollars US par tonne de paddy



Source : Information des marchés internationaux du riz (OSIRIZ)

4 LE CHOC BRUTAL DE 2008

C'est dans un contexte de crise financière, sociale et économique mondiale que la limitation volontaire des exportations par les principaux exportateurs mondiaux - fin 2007 et surtout durant le premier semestre 2008 -, est survenue. Consécutives aux mesures de restriction des exportations, la hausse des prix du riz a cependant été tardive par rapport à celle du maïs, du blé ou du pétrole. Les prix mondiaux du riz n'ont connu une véritable envolée qu'à partir de janvier 2008 lorsque la Thaïlande a annoncé qu'à son tour elle limitait ses exportations (voir graphique). Ce choc en début d'année 2008 a été d'autant plus brutal que généralement, à cette période, les prix mondiaux sont plutôt orientés à la baisse en raison de l'arrivée des récoltes principales dans l'ensemble des pays d'Asie.

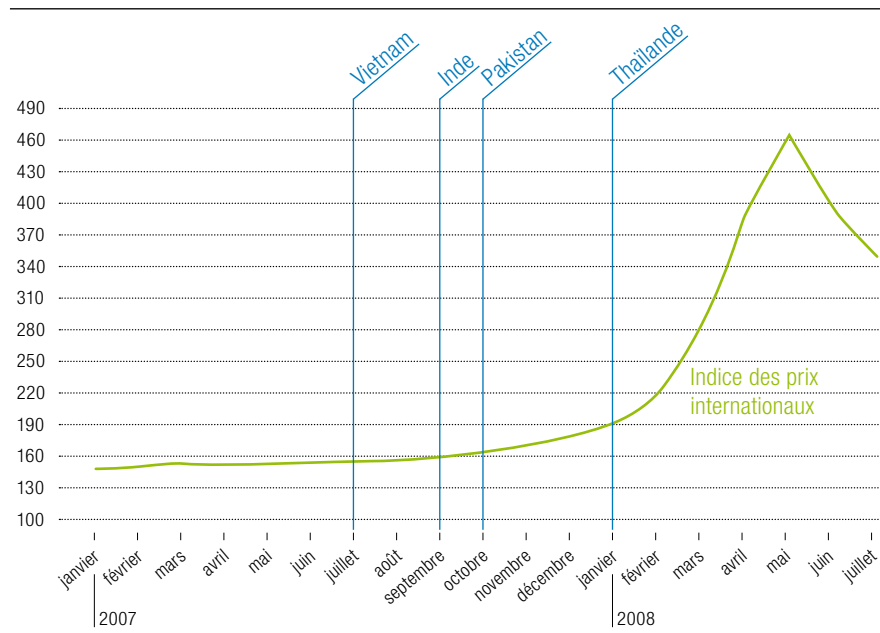
Si l'on avait l'impression qu'il n'y avait plus ou peu de riz offert sur le marché, les acheteurs solvables (pays à revenus pétroliers), se sont quant à eux rués sur les marchés encore ouverts et ont acheté du riz à prix d'or (pays du Golfe, Philippines, mais aussi Nigeria). D'autres pays en revanche, ont dû soit ralentir leurs achats, soit les différer de quelques mois. Ce fut le cas, notamment, de l'Afrique subsaharienne qui, même si cette hausse y a été répercutée avec quelques mois de décalage, a vu sa facture rizicole passer de moins de 3 milliards de dollars US en 2007, à plus de 4 milliards de dollars US en 2008.

Un impact variable

Toutefois, l'impact a été variable selon les pays en fonction de leur degré de dépendance et leur exposition à la volatilité des marchés internationaux. Ainsi, alors que les prix avaient triplé au niveau international entre janvier et avril 2008, ils n'ont « que » doublé au Sénégal. Dans le même temps, les prix ont accusé une augmentation de 50 % au Mali et au Bénin.

Le naira nigérian, dont la valeur s'est maintenue à un niveau élevé par rapport

Chronologie des annonces de limitations des exportations de riz



Source : Information des marchés internationaux du riz (OSIRIZ)

au dollar US, notamment grâce aux prix élevés des hydrocarbures, a permis au Nigeria de poursuivre ses achats de riz sur le marché international. Le Nigeria n'a jamais autant importé de riz qu'en 2008. En revanche, les importations de riz ont baissé de 16 % au Sénégal en 2008 par rapport à 2007. L'impact de la crise sur le pouvoir d'achat des consommateurs a enclenché une baisse de la demande.

D'une façon générale, il n'y a pas eu d'effet d'aubaine pour les commerçants. Des importateurs sénégalais ont même été contraints à la vente à perte quand de nombreux grossistes et détaillants ont vu fondre leur clientèle. Les commerçants ont dû réduire leurs marges comme au Mali ou au Liberia. A Monrovia, ces dernières sont passées de 4,3 % à 3 % en 2008. Par contre, des producteurs de riz local, qui disposaient de stocks au moment de la crise, ont pu réaliser des bénéfices inespérés.

La crise du riz a entraîné une augmentation de la prévalence des taux d'insé-

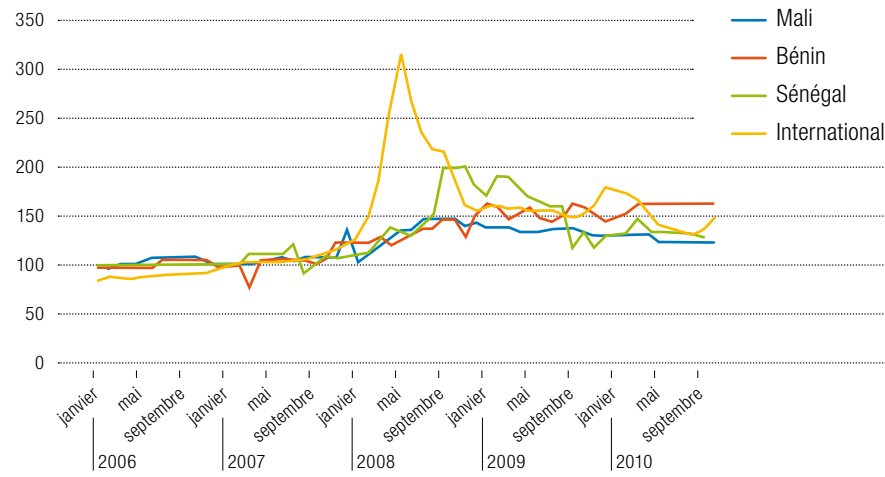
curité alimentaire sévère en milieu urbain, les ménages citadins des pays à forte consommation dépensant de 20 à 25 % de leurs revenus pour l'achat de riz. Dans un tel contexte, la flambée du prix du riz a eu de sérieuses incidences sur la sécurité alimentaire des ménages. Ainsi, à Monrovia, l'insécurité alimen-

L'impact a été variable selon les pays en fonction de leur degré de dépendance et leur exposition à la volatilité des marchés internationaux.

taire sévère touchait 8 % des ménages en juin 2008, soit le double du niveau relevé l'année précédente. La hausse des prix, qui a touché l'ensemble des denrées alimentaires, a par ailleurs entraîné un appauvrissement de la consommation alimentaire.

Indice du prix du riz importé à la consommation

janvier 2007 = 100



Source : Information des marchés internationaux du riz (OSIRIZ) et SIM

5 LES RÉPONSES DES GOUVERNEMENTS

Les gouvernements ont mis en place des mesures à court et à moyen terme, les premières visant à limiter les incidences négatives de la hausse des prix sur les consommateurs, les secondes à améliorer la production alimentaire, notamment rizicole. Certaines mesures d'urgence, coûteuses, sont toujours en vigueur trois ans après le début de la crise.

Mesures d'urgence

Tous les gouvernements ouest-africains ont procédé à une défiscalisation des importations de denrées alimentaires et en particulier de riz. Ces défiscalisations ont coûté cher : par exemple, environ 1,2 % du produit intérieur brut libérien, et 0,8 % du PIB sénégalais. Si le Nigeria et le Sénégal ont rapidement réimposé la fiscalité sur le riz fin 2008, au Liberia, le riz importé demeure toujours exonéré de toute fiscalité début 2011. Ces mesures ont souvent été accompa-

gnées de restrictions sur l'exportation des produits alimentaires – qui demeurent en vigueur dans le cas de la Guinée, du Liberia et du Mali. Au Sénégal, une subvention sur le riz a également été mise en place de mai à août 2008. Compte tenu des impacts de la crise sur les consommateurs les plus pauvres, les gouvernements ont cherché à instaurer des programmes d'atténuation. Si ces programmes d'atténuation de la crise alimentaire ont généralement été bien financés, cette crise aura aussi mis en évidence les carences des systèmes de protection sociale en Afrique de l'Ouest. Ainsi, les agences des Nations unies avaient lancé un appel en 2008 pour la mise en œuvre d'activités d'assistance alimentaire et nutritionnelle dans 16 pays ouest-africains. Cet appel qui rassemblait des projets d'un coût global de 221 millions de

dollars US a été financé à hauteur de 133 millions de dollars US (soit 60 %).

Mesures structurelles de relance de la production

Outre les politiques commerciales et les politiques en faveur des consommateurs engagées immédiatement après la flambée des prix, les gouvernements ouest-africains ont mis en place d'ambitieux plans de soutien

Cette crise aura mis en évidence les carences des systèmes de protection sociale en Afrique de l'Ouest.

à l'agriculture et en particulier à la production. À plus long terme, les bailleurs de fonds ont aussi adopté des programmes, tels que le «Food Facility» de l'Union européenne, et le «Feed the Future» de l'agence améri-

caine au développement (USAID), témoignant du renouveau d'intérêt des bailleurs de fonds pour les questions d'agriculture et de sécurité alimentaire.

On citera l'initiative riz au Mali, la Grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance (GOANA) au Sénégal, et le Programme d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire (PUASA) au Bénin. Le Mali ambitionne ainsi, dès 2012, de produire 1 million de tonnes de riz. Dans le cadre de ces programmes, les engrais et les semences ont été subventionnés et des

crédits ont été accordés aux agriculteurs. Les États ont financé l'aménagement de surfaces supplémentaires en irrigué et mis en place des structures de transformation.

Généralement, les États et leurs partenaires ont su mobiliser des ressources conséquentes pour la mise en place de mesures d'urgence et de moyen terme. La crise a entraîné un redéploiement de ressources publiques et privées vers l'agriculture. Les États ont notamment cherché à attirer de

nouveaux acteurs dans la riziculture par le biais de concessions foncières. Le cas de la société mixte Malibya en est le symbole le plus connu. Mais, suite à la crise libyenne, ce projet emblématique sera probablement repris par d'autres investisseurs.

La crise a entraîné un redéploiement de ressources publiques et privées vers l'agriculture.

6 CE QUI A CHANGÉ DEPUIS 2008

La crise de 2008 a donné de nouvelles perspectives aux filières rizicoles ouest-africaines. De nouveaux rapports entre l'État et le secteur privé sont apparus, à la faveur de l'augmen-

Avant la crise, la production rizicole régionale progressait de 3,7 % par an en moyenne. Après la crise, la moyenne annuelle est passée à 5,4 %.

tation des investissements publics et commerciaux dans l'agriculture en général, et dans la riziculture en particulier. Dans certains pays, on assiste à l'émergence d'une filière locale plus professionnelle. Mais, si ces évolutions sont porteuses d'espoir, elles n'auront pas pour le moment infléchi la dépendance de la région au riz importé, ni la vulnérabilité du marché régional aux évolutions internationales. Sous l'effet de l'accroissement démographique, on assiste même à une paupérisation des cultivateurs de riz dans les zones soumises aux pressions foncières.

► Plus de surfaces cultivées et plus de productivité

Avant la crise, la production rizicole régionale progressait de 3,7 % par an en moyenne. Après la crise, la moyenne annuelle est passée à 5,4 %, notamment pour le riz pluvial. Cela est

dû essentiellement à l'augmentation des surfaces (taux de croissance annuelle moyen passé à 3,8 % contre 2,2 % seulement avant la crise de 2008). Par contre, les rendements ont continué à progresser presque au même rythme qu'auparavant, passant de 1,5 à 1,6 % (voir graphique).

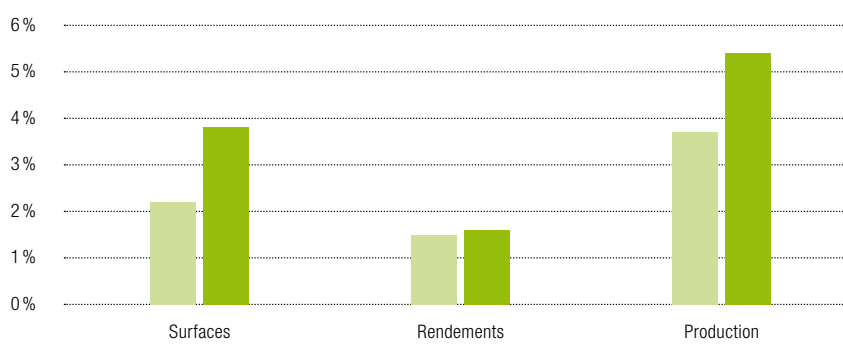
Cette progression de la production a permis d'améliorer le taux de couverture de la consommation ouest-africaine par la production locale. Il reste cependant à voir dans un avenir proche, si ces taux de croissance de la production par extension des surfaces pourront faire

face aux besoins de consommation qui eux se maintiennent à un rythme de croissance de 5 à 6 % par an.

► Diversification des habitudes alimentaires

La crise de 2008 aura suscité une substitution de la consommation vers d'autres produits alimentaires et amorcé de nouvelles dynamiques aux filières concurrentes du riz. La consommation s'est en partie reportée vers la farine de manioc, produit dont l'essor est manifeste au Bénin, au Ghana, en Guinée, au Liberia, au Nigeria et en Sierra Leone. On perçoit aussi une augmentation de la production et du dynamisme du commerce du

Croissance des surfaces, des rendements et de la production de riz
pourcentage par an



Source : United States Department of Agriculture (USDA)

gari depuis 2008. Par ailleurs, avec la crise, le rythme de l'accroissement de la consommation de riz a baissé au Sénégal au profit du maïs. La consommation de maïs – importé de la région ouest-africaine mais aussi d'outre-mer – y a augmenté au rythme de 18 % par an depuis 2008.

► De nouveaux rapports entre public et privé

Alors que durant les années 1990 on a vu un désengagement public des filières rizicoles, on assiste aujourd'hui au grand retour de l'État à tous les stades de la filière. Depuis 2008, les producteurs de riz ouest-africains reçoivent régulièrement des engrais subventionnés. Dans certains cas comme au Bénin, les services de l'État distribuent gratuitement des semences améliorées. L'établissement de nouveaux stocks publics céréaliers (Ghana, Nigeria), ou encore la mise en place d'achats favorables aux producteurs (Mali, Niger) marque un changement stratégique dans l'intervention publique, déterminée à encadrer le marché. L'aide alimentaire en riz est par ailleurs en régression en Afrique de l'Ouest depuis 2008, suite à la hausse sensible de son prix. Certains partenaires ont augmenté leurs achats de riz local et pilotent des achats directs avec les organisations de producteurs (le projet « Achat au service du progrès », P4P, du PAM),



Photo : Patricio Mendez del Villar / CIRAD

PRESSIONS FONCIÈRES

Si les dynamiques du marché actuelles permettent de prévoir une augmentation des revenus pour les producteurs de riz dans le bassin nigérian, elles semblent moins favorables pour certaines catégories de producteurs dépendants des systèmes irrigués des fleuves Niger et Sénégal, qui connaissent de fortes pressions foncières. Effectivement, sous l'effet de la croissance démographique et de la faible disponibilité de nouvelles terres, le morcellement foncier atteint par endroit un niveau critique. Les surfaces par exploitation arrivent parfois en dessous du seuil permettant la production d'excédents commercialisables, ou d'assurer l'approvisionnement alimentaire des ménages exploitants. Ainsi par exemple, alors que dans les années 1970, un exploitant dans

l'Office du Niger au Mali disposait en moyenne de 10 hectares de surface, la moyenne est tombée sous le seuil des deux hectares par exploitant en 2009. Dans la zone de Niono, on n'attribue plus qu'un quart d'hectare aux nouveaux exploitants - à peine de quoi couvrir quelques mois de consommation du ménage, après paiement des redevances. L'Office du Niger est victime de son succès, avec un nombre d'exploitants ayant doublé dans la dernière décennie.

Le même phénomène est observé sur les nouveaux aménagements réalisés dans la Haute vallée du fleuve Sénégal à Bakel, région désormais caractérisée par un taux de malnutrition très élevé. L'attribution de micro-

parcelles se fait dans le souci de permettre au maximum de ménages d'accéder à des terres sur les périmètres, approche qui privilégie l'autoconsommation à la production d'excédents commercialisables.

Ainsi, un « piège à pauvreté » se referme lentement sur les micro-exploitants des périmètres sénégalais et maliens. La première génération peut vivre correctement du produit d'une surface raisonnable, mais la même superficie ne suffit plus à répondre aux besoins des ménages de la génération suivante. Ces derniers n'échapperont à l'insécurité alimentaire qu'en développant des activités hors du secteur riz, telles que les cultures hors périmètre et les activités non agricoles.

signifiant ainsi leur volonté de structurer l'accès des producteurs de riz local au marché.

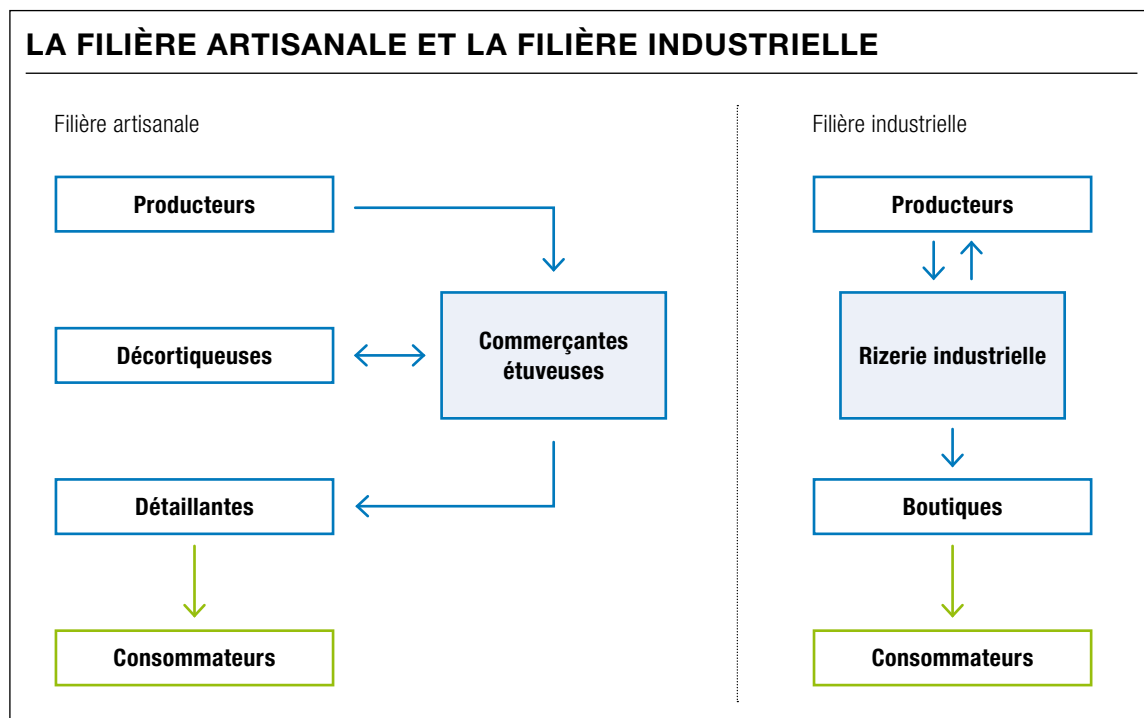
► **Meilleure intégration de la filière locale**

L'intervention accrue de l'État s'est également exercée pour favoriser la mise en place de rizeries privées, dotées de capitaux qui permettent la nécessaire intensification de la filière locale. La crise de 2008 aura en fait accéléré les dynamiques préexistantes, en particulier la transition d'une filière artisanale vers une filière industrielle, ou semi-industrielle, plus intégrée et capable de concurrencer le riz importé sur le créneau de la qualité. Cette filière est structurée autour d'unités de transformation de grande capacité. Ces rizeries, en relation contractuelle

avec les producteurs, fournissent la semence et les intrants aux riziculteurs, qui à leur tour vendent leur production à la rizerie partenaire. Cela permet d'assurer l'approvisionnement régulier de la rizerie en matière première homogène et de haute qualité. Ce riz est ensuite transformé en riz marchand de haute qualité et vendu dans un réseau de boutiques, concurrençant ainsi le riz importé. Ce schéma d'organisation de la filière permet de lever quatre contraintes majeures rencontrées dans la filière locale :

- a) le mélange variétal,
- b) l'approvisionnement des rizeries,
- c) la qualité du riz local commercialisé et
- d) sa présentation au consommateur.

La rizerie industrielle devient ainsi l'acteur fédérateur de la filière dans la région. Une diversité de modèles existe déjà : au Ghana et au Nigeria, des multinationales américaines et singapouriennes mettent en place ce système, alors qu'au Bénin, il s'agit d'une initiative portée par une ONG et des organisations paysannes.



7 PERSPECTIVES

À l'avenir, la croissance démographique, l'urbanisation et le changement des habitudes alimentaires devraient prolonger la tendance structurelle à l'augmentation de la consommation de riz par personne.

Le progrès de l'auto-provisionnement régional se fera par la mise en place de filières intégrées où les rizeries industrielles entretiendront des liens formels avec les acteurs en amont et en aval. Les partenariats public-privé représentent aussi une réelle possibilité de développement dans les pays à fort potentiel rizicole, tels que le Bénin, le Ghana, le Mali, le Nigeria et le Sénégal. L'émergence d'une filière intégrée du riz local est également l'occasion de professionnaliser la filière et représente une opportunité pour les achats locaux de riz. Cependant, il serait illusoire de penser que ces partenariats éviteront le recours aux importations de riz sur le marché mondial à court et moyen termes.

La région devrait demeurer largement tributaire du marché international pour combler le déficit de sa balance rizicole. Dans un contexte international désormais marqué par une forte volatilité des prix, la menace d'une nouvelle crise semblable à celle de 2008 pèse sur l'Afrique de l'Ouest. L'augmentation des prix du blé et du maïs en 2010 et en 2011 est en ce sens un coup de semonce pour la région.

Vers une action concertée régionale

La question des politiques publiques face à l'extrême volatilité des prix est posée. Les restrictions sur le commerce et les subventions ont montré leurs limites en 2008. Depuis cette date, les acteurs de la filière sont à la recherche de repères vis-à-vis d'une action publique devenue imprévisible. Le régime de taxation des importations de riz et les subventions à la production sont notamment sujets à des changements aléatoires.

La régulation des prix peut également s'opérer par des interventions sur le marché physique, opérées par les Offices et sociétés d'État. La crise de 2008 a d'ailleurs poussé les États à renforcer leurs stocks céréaliers publics. Dans la plupart des cas, ces stocks servent avant tout à mettre des vivres à disposition des populations jugées vulnérables aux crises alimentaires – et non à réguler les prix sur les marchés. Une régulation des prix, fondée sur des achats institutionnels prévisibles, avec des objectifs de prix et de volumes d'achats connus publiquement, favoriserait une stabilité des marchés.

Compte tenu des fortes interdépendances régionales, la mise en place d'une politique de régulation mériterait d'être soulevée au niveau de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Comité permanent Inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS). L'objectif serait alors de coordonner les politiques nationales afin d'éviter les mesures pouvant créer des effets pervers. Dans un deuxième temps, des synergies entre États devraient être recherchées.

La région devrait demeurer largement tributaire du marché international pour combler le déficit de sa balance rizicole.

EN SAVOIR PLUS

- Abel, G-J. (2009) *Étude sur le développement des filières riz et maraîchage au Bénin.*
- Barrett, C. (2002) *Food Aid and Commercial International Food Trade.* WP 2002-39. March.
- CRS (2008) *CRS Report to Congress.* Agricultural Export and Food Aid Programs. April.
- Diallo, B. ; Dembélé, N. ; Staatz, J. (2010) *Effets des mesures commerciales tarifaires et non tarifaires en Afrique de l'Ouest suite à la hausse des prix alimentaires mondiaux.* Septembre.
- EIU (2010) *Country Report.* Liberia : September.
- IMF (2008) *Country Report O8/221.* Senegal Selected Issues.
- Galtier, F. ; Diakité, L. ; Diarra, S (2009). *Efficacité des politiques de stabilisation des prix alimentaire en Afrique Sub-saharienne : le cas du Mali.* Novembre.
- Liberia (2007) *Comprehensive Food Security and Nutrition Survey.*
- MADR, PAM (2011) *Analyse globale de la vulnérabilité à la sécurité alimentaire et nutrition.* Guinée-Bissau.
- OCHA (2011) *Financial Tracking System.*
- PAM (2008) *Impact de la hausse des prix sur la sécurité alimentaire en milieu urbain.* Sénégal. Pikine, Kaolack, Ziguinchor.
- PAM (2009) *Analyse globale de la vulnérabilité à la sécurité alimentaire et nutrition.* Bénin.
- PAM (2010) *Analyse globale de la vulnérabilité à la sécurité alimentaire et nutrition.* Sénégal.
- USDA (2010) *Nigeria, Rice Trade. Quarterly. Nigeria's Rice Import from the US is increasing.* GAIN Report #NI 1001. February.
- USAID (2009) *Global Food Security Response. Mali Rice Value Chain Analysis.*
- USAID (2009) *Global Food Security Response. Liberia Rice Value Chain Analysis.*
- World Bank (2007) *Rice Prices and Poverty in Liberia.*

LIENS UTILES

- Africa Rice Centre : www.warda.cgiar.org
- FAO Food Price Index : www.fao.org/worldfoodsituation/wfs-home/foodpricesindex
- FAO (2011) FAOSTAT : <http://faostat.fao.org>
- Fewes Net : www.fews.net
- Portail du riz en Amérique Latine : www.infoarroz.org
- Programme alimentaire mondial : www.wfp.org/food-security
- USDA : Production, Supply and Distribution Database : www.fas.usda.gov/psdonline

Secrétariat du
Club DU SAHEL ET DE
L'AFRIQUE DE L'OUEST



Contacts : jean-martin.bauer@wfp.org
patricio.mendez@cirad.fr
moussa.cisse@cilss.bf
librahim@fews.net
joseluis.fernandez@fao.org

**Vos commentaires sont
les bienvenus !**

Adresse postale CSAO/OCDE
2, rue André Pascal
F-75775 Paris, Cedex 16

Bureau Le Seine Saint-Germain
12, bd des Iles, bâtiment B
F-92130 Issy-les-Moulineaux

Tél +33 (0)1 45 24 92 42

Fax +33 (0)1 45 24 90 31

Courriel swac.contact@oecd.org